

La Seigneurie de Roquefeuil au XVIII^e s.

Nous devons être, je crois, d'autant plus heureux d'avoir pris connaissance de l'excellent travail de notre collègue Monsieur Albert, membre correspondant de notre Société, qu'il n'existe pas beaucoup de renseignements sur le pays de Sault, dont l'histoire est pourtant si riche. Seuls, l'abbé de Roquelaure, dans son *Histoire de la Haute-Vallée de l'Aude*, publiée en 1879, et plus tard l'abbé Moulis, dans son livre *Le Pays de Sault*, qu'on vient de réimprimer chez Lombard à Narbonne, nous apportent quelques éclaircissements.

Néanmoins, l'abbé Moulis, que je cite à plusieurs reprises dans mon présent travail sur Rennes, s'il a eu le privilège d'avoir à sa disposition des sources de première main, n'a guère soigné ses références ; et le peu que j'ai pu contrôler m'a permis de voir que son livre fourmille littéralement d'erreurs. Si bien qu'on ne peut utiliser qu'avec la plus grande prudence les renseignements qu'il nous apporte et qu'il a tirés pour la plupart, non seulement des archives communales des localités du pays de Sault, mais surtout des archives privées de la famille de Fondi ou de Fonds de Niort.

Or, une partie de ces archives vient du château de Rennes. Vous allez voir comment.

Des cheminements imprévisibles au moment où je commençais à me renseigner sur la baronnie de Rennes au XVIII^e siècle, m'ont conduit à Niort et à Roquefeuil. Et je suis en mesure de donner quelques notes précises sur cette petite seigneurie.

Un document appartenant aux archives départementales, non coté, découvert tout dernièrement par notre excellent et distingué archiviste Monsieur Riche — qui m'en a tout de suite fait part —, rédigé probablement au début du XIX^e siècle par un de ces hommes de loi qu'on appelait sous l'Ancien Régime des féodistes, et dont le ministère survécut à la Révolution, nous dit :

« Roquefeuil, bourg assez important dont le château existait déjà en 1240, n'a néanmoins conservé aucun souvenir remarquable. Le petit domaine de ce lieu non compris dans les inféodations de 1632 et 1713, fut adjugé en 1741 à François d'Hautpoul de Blanchefort. baron de

Rennes. Il existait dans son territoire un domaine appelé Aulis ou des Albres possédé à une époque inconnue par le comte d'Aubigny, seigneur de Bélesta. Il advint ensuite à Elisabeth d'Alberge, marquise de Choirac, qui obtint, le 29 avril 1670, un jugement de la *table de marbre* en maintenance de sa propriété. En 1710, Raymond Gaïchier de Roquefeuil en fit l'acquisition et le transmit à sa mort à sa nièce Marie de Nègre, seigneuresse d'Ablès, fille unique de François de Nègre, bailli de Sault, et d'Antoinette de Gaïchier. Marie de Nègre, veuve de François d'Hautpoul de Blanchefort qui avait acquis ce petit domaine, vendit, le 15 septembre 1756 avec la seigneurie de Niort le domaine d'Aulis à François-Dominique Fonds qui garda Niort et céda Aulis au seigneur de Brézilhou.

« La communauté de Roquefeuil envoyait annuellement son premier consul à l'assiette du diocèse et tous les douze ans le député diocésain aux Etats de la province. Ses armes étaient : écartelées de gueules par deux traits d'or en croix, à deux cordelières de même en forme de trèfle, trois de chaque canton. »

Voilà donc ce qu'on lit dans ce rapport ou ce mémoire anonyme dont ne subsistent ni le début ni la fin.

Que dit maintenant l'abbé Moulis ?

« François de Nègre, fils de Timoléon décédé en 1703, succéda à son père jusqu'en 1721 dans sa charge de bailli. (Il s'agit du titre de *bailli pour le roi* du pays de Sault, héréditaire dans la famille des Négri d'Ablès). Il était marié (1704) à Toinette Gaïchier de Roquefeuil, morte en 1724. De ce mariage naquit seulement une fille, Marie de Nègre d'Ablès, née en 1713 (I : archives Fondi de Niort). A la mort de François, survenue en 1721, la charge de bailli passa à son frère Jean-François de Nègre, sieur de Montroux qui fut en même temps le tuteur de sa nièce Marie. Celle-ci, par ses soins, fut mariée en 1732 à noble François d'Hautpoul de Blanchefort, seigneur de Rennes, qui mourut sans lui donner d'enfants. Elle avait hérité par sa mère de la seigneurie de Roquefeuil achetée au roi en 1720 par les Gaïchier (3 : archives Fondi de Niort) et qui comprenait la métairie dite d'Aulis ou les Albres. Jean-François de Nègre fut bailli jusqu'en 1769 où il mourut. Par son testament, il confiait son office à sa nièce Madame de Blanchefort. Ce fut l'extinction de cette famille de Nègre. »

Ces deux textes, qui diffèrent sur plusieurs points, sont l'un et l'autre inexacts.

Voici les faits :

Marie de Négri d'Ablès, née en 1713 — nous admettons la date donnée par l'abbé Moulis, car elle est confirmée par d'autres sources — était petite-fille de noble Raymond Gaïchier par sa mère Toinette, décédée en 1724. Or, Roquefeuil, qui faisait partie du domaine de la

couronne, avait été aliéné le 2 juin 1710, au profit de Raymond Gaïchier, maire perpétuel de Roquefeuil, qui avait payé cette petite seigneurie 4000 livres, revenant avec l'impôt de 2 sols pour livre et les frais d'actes à celle de 4400 livres.

François de Nègre, son père, étant mort en 1721, sa mère Toinette étant décédée en 1724, Marie, sous la tutelle de son oncle François de Négri de Montroux, devient, à partir de 1724, dame de Roquefeuil. Son oncle de Montroux rend hommage de cette terre aux Trésoriers de France, au nom de sa nièce, le 6 mai 1724, et en fait faire les dénombrements, publiés les 9, 16 et 23 décembre 1725, avec un inventaire de production.

Que rapportait la seigneurie ?

Il est difficile de le savoir avec exactitude, au moment où elle fut acquise. Mais les Gaïchier y avaient la justice, les lods et ventes en partie, et tous les autres droits seigneuriaux utiles et honorifiques, pour parler le langage du temps : chasse, pêche, confiscation, prélation, etc. Toutefois, quant aux lods, le prélèvement sur les mutations se faisaient au denier douze ; et comme les Gaïchier n'étaient que des engagistes envers le roi, ils ne percevaient qu'environ les 2/3 de cette « imposition ». Exactement, sur 20 sous, le receveur général des domaines en prélevait 6 au nom du roi, et il en restait 14 au seigneur.

Quant à la métairie d'Aulis, sa situation était assez particulière, car elle était indivise entre les seigneuries de Roquefeuil et de Niort. C'était une très grande ferme, qui existe toujours et est, à ce qu'on m'a dit, en pleine prospérité.

Le 25 septembre 1732, Marie de Négri d'Ablès se marie avec François d'Hautpoul de Blanchefort de Rennes. Elle apporte en dot, entre autres, Roquefeuil. Son mari ayant reçu d'elle procuration générale et pouvant traiter toutes les affaires en son nom, affermer, aliéner, acquérir, etc., se livre, dans les trois années qui suivent son mariage, à un certain nombre d'opérations qui ont pour but : 1°) de faire rentrer des sommes dues à sa femme, et de faire régler une grande quantité de dettes éparpillées dans le pays de Sault ; 2°) de se débarrasser de petites terres difficiles à cultiver ou situées loin des agglomérations, d'en acquérir d'autres, pour constituer des lots plus importants par voie d'échange ou par achat. Bref, ce que nous appelons aujourd'hui un remembrement.

Je possède tous les actes qui caractérisent ces opérations. Et il est probable qu'autour de Roquefeuil, les ventes de terrain faites par François d'Hautpoul atteignent une somme de trois à quatre mille livres. Signalons que François de Montroux, tuteur de sa femme, compromis dans le meurtre de Bernard Mongé, curé de Niort, est alors en fuite. Il paraît, au surplus, avoir passablement négligé les biens de sa pupille.

François d'Hautpoul meurt le 15 mai 1753, laissant trois filles dont

l'aînée, Marie, est mariée depuis un an avec son riche et puissant cousin Joseph-Marie d'Hautpoul-Félines. Les deux autres sont encore jeunes : Elisabeth a 18 ans, Gabrielle 14 ans à peine.

Alors commence pour la veuve de François d'Hautpoul une période de malheur : elle a droit à ce qu'on appelle les « reprises » sur le patrimoine de son époux. Or, la mère et les filles ne s'entendent pas et, à partir de 1755 où la cour du sénéchal, à Limoux, rend sa première sentence, les procès se succèdent. La situation se complique encore quand Gabrielle, en 1764, devient majeure de 25 ans, et, du couvent des religieuses de l'Ordre de Malte, où elle est pensionnaire, écrase sa mère de papier timbré et de protêts. Elle épouse, à Toulouse, en septembre 1767, Paul-François-Vincent de Fleury, seigneur de Caux au diocèse de Béziers ; et le mariage confère encore à la jeune personne plus d'ardeur et d'agressivité. Néanmoins, et sous l'influence certaine de la famille de Fleury, un règlement général intervient en 1770 : 1°) pour fixer les reprises de Madame d'Hautpoul qui atteignent maintenant de fortes sommes (100.000 livres) ; 2°) pour opérer entre les deux filles cadettes le partage de la succession ordonné par le sénéchal en 1755. C'est ainsi que la baronnie de Rennes se partage en deux seigneuries : les Bains-de-Rennes, Montferrand et Bézis, aux mains de Gabrielle de Fleury, qui porte dans la famille de son mari le titre de marquis de Blanchefort ; Rennes, Granès et le Bézu, aux mains d'Elizabeth, qui devient ainsi et jusqu'à sa mort Mademoiselle de Rennes.

Mais leur mère, aux prises dès le décès de son mari, avec de graves soucis pécuniaires, a dû se procurer de l'argent coûte que coûte. Aussi a-t-elle commencé par aliéner Roquefeuil.

Le 28 juillet 1754, devant maître Roillet, notaire à Quillan, Marie de Négri d'Ablès, veuve d'Hautpoul de Rennes et marquise de Blanchefort, vend à Michel Roch-Pinet, seigneur de Brezilhou, avocat en Parlement, demeurant à Quillan, la terre et seigneurie de Roquefeuil, avec justice haute, moyenne et basse, directe et autres droits et devoirs seigneuriaux, telle qu'elle fut adjugée par les commissaires du roi chargés de l'aliénation des petits domaines par contrat du 2 juin 1710, et au prix de 4400 livres, revenant exactement à la somme que son grand-père avait lui-même payée. Sans qu'elle puisse être tenue envers l'acquéreur à aucune garantie dans le cas où le roi, comme c'était son droit, voudrait racheter Roquefeuil.

A ce moment, cette terre rapportait, comme il conste de la déclaration de revenus souscrite par Pinet de Brézilhou, au lendemain de l'acquisition, à l'administration des vingtièmes :

censives, agriers et revenu d'un pré : 200 livres ;

lods et ventes, sous la réserve des 2/3, environ 12 livres ;

revenus en nature :

- 3 paires de chapons évalués à 20 sols la paire ;
- 1 douzaine de cailles évaluées 1 sol et 6 deniers la pièce ;
- une quartier de pois petite mesure évaluée 1 livre 10 sols ;
- une quartier de lentilles petite mesure évaluée aussi 1 livre 10 sols,

soit au total : 219 livres 18 sols, ce qui donnait une imposition de 10 livres 19 sols 11 deniers pour le vingtième.

Quant à la métairie d'Aulis, exceptée de la vente, elle fut vendue deux ans plus tard avec la terre de Niort à François-Dominique Fondi qui ne la garda pas, mais la rétrocéda à Pinet de Brezilhou qui la joignit au domaine de Roquefeuil.

Le pied sur lequel se trouvait alors la métairie ne devait pas différer beaucoup de celui où elle était lorsque François d'Hautpoul, dix ans plus tôt, en avait fait dresser l'inventaire. Cet inventaire souscrit devant M^e Raymond Guittard, notaire à Limoux, le 2 juin 1745, indique qu'à cette date on trouvait à la métairie d'Aulis : 2 cochons de 27 livres chacun ; 4 bœufs valant 280 livres ; 6 vaches et un veau de 3 jours valant 300 livres ; 3 braus d'un an et une génisse d'un an valant 100 livres ; 5 chèvres et 4 chevreaux valant 28 livres 16 sols ; 113 brebis, agneaux et moutons valant, en bloc, 462 livres 11 sols. Au total, 1225 livres 7 sols.

Le rapport de cette ferme était à peu près de 500 livres par an, mais les impositions et les frais de culture devaient atteindre la somme annuelle de 100 livres. Nous en fixerons le revenu net à 400 livres environ.

Je ne me suis pas occupé de connaître le sort de la seigneurie de Roquefeuil en 1789, car l'intérêt qu'elle présente pour mon travail s'arrête à la date de l'acquisition par Pinet de Brezilhou ; autrement dit, à la date à partir de laquelle elle échappe à la maison de Rennes.

Toutefois, il est bon de savoir que tous les titres et papiers de famille des Négri d'Ablès — qui formaient certainement de la fin du XVI^e siècle à la mort de François de Montroux la maison la plus considérable du pays de Sault — titres et papiers venus au château de Rennes avec Marie de Négri d'Ablès, sont revenus au château de Niort en 1756 et se trouvent depuis lors entre les mains des Fondi, qui les ont ajoutés à leurs archives propres.
